



# *Fédération de la Santé et de l'Action Sociale*

*Journée d'action du 8 avril 2021*

## *Audience avec le cabinet du Premier Ministre*

### **Intervention faite par la CGT**

Les Fédérations de la Santé et de l'Action Sociale, la du Commerce, des Services Publics, des Organismes Sociaux – CGT -, avec les autres organisations syndicales CFE-CGC, FO et SUD, sont à l'initiative et à l'appel de la journée de mobilisation et de grève ce jour dans les établissements du secteur du médico-social et social privé associatif ; c'est dans ce cadre que nous avons demandé une audience auprès du Premier Ministre pour porter les revendications des personnels qui sont en action, et cela depuis plusieurs mois maintenant.

Le Ségur de la santé qui s'est tenu l'année dernière, s'est clôturé, notamment, par un protocole d'accord sur « carrières et rémunérations ». La CGT a porté, pendant toute la durée des négociations, la nécessité de voir les augmentations de salaires concerner les professionnels de notre champ, incluant y compris celles et ceux du social et du médico social et nos collègues aides à domicile. C'est ce que nous continuons à porter. Notre organisation, comme vous le savez, n'a pas signé l'accord après avoir consulté ses bases pour plusieurs raisons et particulièrement pour ce point qui a exclu de nombreux établissements et salarié-e-s de nos secteurs d'activités du versement du Complément de Traitement Indiciaire.

Dans un premier temps, le CTI a été versé aux professionnels, exerçant leurs fonctions dans certains établissements publics de santé, groupements de coopération sanitaire et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, comme précisé dans le protocole, ensuite par extension dans le secteur sanitaire et EPHAD du privé non lucratif et lucratif par des négociations dans les différentes branches.

La CGT, tout au long des différentes réunions et négociations, a toujours été porteuse de la nécessité d'octroyer une augmentation immédiate des salaires pour l'ensemble des salarié-e-s qui composent et font fonctionner ces établissements, car elles et ils n'ont pas fait l'objet, depuis de nombreuses années, de revalorisation salariale significative.

Au vu du contexte pandémique et de l'implication ainsi que de leur dévouement, il est tout à fait légitime et nécessaire qu'elles et ils obtiennent satisfaction et soient traité·e·s de manière égalitaire : cela répond à la promesse du Président du « *quoi qu'il en coûte* » : ne pas avoir d'un côté un gouvernement qui encense les professionnels en les qualifiant d'indispensables à la gestion de l'épidémie et de l'autre les écarte. La CGT, dans ce contexte, a continué d'être en action et à mobiliser les salarié·e·s pour rappeler les engagements qui leur ont été faits.

A ce jour, dans les établissements autonomes de la Fonction Publique et dans le médico-social, le gouvernement, à travers la mission Laforcade, que vous avez missionné pour négocier des extensions dans ces autres secteurs non inclus dans le protocole « Carrières et Rémunérations », vous proposez que l'extension possible ne soit étendue qu'à quelques métiers, et l'ensemble du secteur social est toujours exclu de cette extension.

Pour notre organisation, cette situation discriminante n'a que trop duré, d'ailleurs toutes les organisations syndicales et patronales ont fait part de cette même position lors des dernières réunions dites « de négociations » de la mission Laforcade. Il est temps de rétablir l'égalité de traitement et l'application de la revalorisation des 183 euros pour toutes et tous les professionnels : pour les mêmes métiers, il doit y avoir le même traitement. Les obstacles et freins administratifs, législatifs et de financement qui nous sont brandis à chaque fois pour ne pas entendre, ou faire durer ou pour faire reculer la mise en œuvre, ne sont plus entendables. Il s'agit pour nous de prétextes fallacieux pour détourner la question qui pour nous est politique et qui doit donc avoir une réponse claire et précise de votre part : est-ce que le gouvernement va enfin s'engager à intégrer l'ensemble des salarié·e·s et métiers concernés sans aucune exclusion ? Prendrez-vous le risque de continuer à diviser les salarié·e·s par une décision unilatérale ?

Les salarié·e·s mobilisé·e·s ce jour attendent des réponses de votre part. De plus, nous profitons de cette rencontre pour vous faire part du socle revendicatif plus large que la CGT, avec les salarié·e·s portent pour l'ensembles de ces secteurs d'activités :

- La nécessité d'augmenter la valeur du point d'indice et d'enclencher des augmentations de salaires par la revisite des grilles salariales pour une réelle reconnaissance des qualifications et des responsabilités des professionnels afin de rendre leurs métiers attractifs ;
- L'ouverture de places de formations initiales pluridisciplinaires et le recrutement de personnels pour améliorer les conditions de travail et la qualité du service rendu à la population. Cela doit passer par l'augmentation des ratios d'effectifs par patient·e / résident·e à déterminer ;

- L'arrêt des restructurations et fermetures en cours, qui génèrent mobilité subie, pertes d'emplois et l'éloignement des services pour les patient-e-s, usager-e-s et résident-e-s. Au contraire, nous exigeons le développement nécessaire d'établissements et de services pour répondre aux besoins de la population ;
- Le maintien des droits et moyens des instances de dialogue social de proximité dans les établissements pour une implication des personnels dans l'élaboration des décisions qui les concernent ;
- Le respect de la réglementation en termes d'organisation et de durée et temps de travail pour les salarié-e-s afin d'accéder à leurs temps de repos, RTT et congés annuels ainsi que le maintien du temps d'échanges entre les équipes et des réunions professionnelles pluridisciplinaires sur le temps de travail.

De plus, nous attirons votre attention sur l'augmentation de l'épuisement des professionnels dans la période. En effet, dans ce contexte où on leur demande de plus en plus d'investissement de leur part, sans pour autant entendre et répondre à leurs revendications et leurs difficultés, beaucoup d'entre eux sont inquiets, en rupture de confiance avec le gouvernement qui n'engage pas les mesures nécessaires pour améliorer leurs conditions au quotidien et envisage de quitter leur métier. Et nous attirons également votre attention sur l'augmentation des mesures disciplinaires ou juridiques à l'encontre de salarié-e-s et / ou de nos représentant-e-s des personnels qui dénoncent ou informent de problèmes en matière de mauvaise gestion de la crise sanitaire dans les établissements, alors que c'est de leur devoir déontologique et de leur prérogative d'alerter sur des situations ou prises en charge problématiques ou défailtantes.

Pour terminer, pour notre organisation, il y a urgence à traiter de l'ensemble des revendications que nous portons maintenant depuis plusieurs années, l'amélioration des conventions collectives et accords collectifs ainsi que de revoir en profondeur la politique du gouvernement concernant notre système de Santé et de protection sociale, ce n'est pas d'un « Ségur de la santé » qu'il nous faut, mais plutôt d'un « Grenelle de la santé et de l'action sociale », et surtout que l'Etat considère cette demande comme prioritaire et nécessaire pour l'ensemble de la société, passant par un Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2022 en rupture totale avec les précédents voir un rectificatif de celle-ci d'ores et déjà.